Mercredi 2 février 2022 - N° 115

lagazette-ladefense.fr

La Gazette de la Défense

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

NANTERRE
Alcoolisé, il menace de mort les policiers

FAITS DIVERS P11

Vaccination et dépistage : les 4 Temps renforce ses dispositifs

DOSSIER P2

Le préfet Laurent Hottiaux a visité, le jeudi 27 janvier, les deux dispositifs du centre commercial du quartier d'affaires qui sont devenus des outils importants dans la campagne départemental de lutte contre le Covid-19.

ACTU P4

LA DÉFENSE

Les restaurateurs lancent un appel à l'aide sur le parvis

LA DÉFENSE
De nouvelles perturbations sur la ligne U 4

SAINT-CLOUD
Un jardin des métiers d'art et du design arrive 9

HAUTS-DE-SEINE
Un homme de 19 ans fonce sur deux policiers 10

SPORTS
Angers continue à réussir aux Coqs 12

COURBEVOIE
Sortir des clichés de l'opéra 14

ACTU P6

SAINT-CLOUD

La mairie victime d'une cyberattaque

ACTU P7

HAUTS-DE-SEINE

Orpea visé par une enquête pour homicide involontaire

ACTU P8

VAUCRESSON

Des ateliers du réseau Femmes qui bougent arrivent

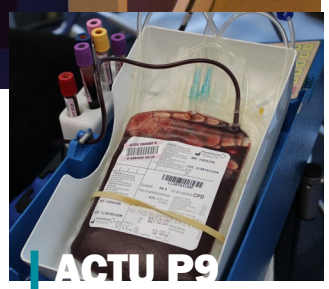

ACTU P9

HAUTS-DE-SEINE

En février, donnez votre sang !

de la Défense

Offrez une meilleure visibilité à votre marque

vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Choisissez votre format !

Bandeau - Quart page - Demi-page - Pleine page

pub@lagazette-ladefense.fr

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un lectorat hebdomadaire de près de 50 000 lecteurs.

4 TEMPS

Vaccination et dépistage : le centre commercial renforce ses dispositifs

Le préfet Laurent Hottiaux a visité, le jeudi 27 janvier, les deux dispositifs du centre commercial du quartier d'affaires qui sont devenus des outils importants dans la campagne départementale de lutte contre le Covid-19.

Alix Daguet

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le préfet des Hauts-de-Seine Laurent Hottiaux indique des bénéfices de cette localisation : « *Il y a plusieurs dimensions, déjà ils sont très bien placés, là où il y a de la circulation, là ou il est facile de pouvoir se faire tester* ».

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Désormais, les deux centres de vaccination du quartier d'affaires proposent de vacciner avec des vaccins Pfizer. « *On est repassé en Pfizer dès le déménagement la semaine dernière le samedi*, déclare Alexandre Agogué, directeur des centres de vaccination.

La lutte contre le Covid-19 se poursuit partout en France et notamment dans le département des Hauts-de-Seine. En tout, ce sont 30 centres de vaccination qui sont ouverts sur tout le territoire départemental avec 15 centres qui proposent une vaccination pédiatrique. Avec un taux d'incidence encore très important dans le département, même si une légère baisse semble se profiler, la mobilisation reste très forte pour faire face à la demande.

Une demande de vaccination, mais également de tests de dépistage. Après avoir déménagé le centre de vaccination des 4 Temps dans une nouvelle cellule plus appropriée, le centre commercial a ouvert le jeudi 20 janvier, un centre de dépistage en collaboration avec la pharmacie du centre et la Croix Rouge. Le jeudi 27 janvier, le préfet Laurent Hottiaux a visité ces deux centres, devenus au fil des semaines, des dispositifs importants dans les campagnes de vaccination et de dépistage départementales.

« *C'est une demande de la préfecture,* indique Thibault Desmidt, directeur du centre commercial Westfield les 4 Temps et du Cnit de l'installation de ces deux centres. *Nous, on avait la possibilité de les dépanner parce que l'on a des cellules qui sont vides. […] Je préfère avoir une cellule allumée avec de la vie à l'intérieur. On a tous un intérêt à faire ce genre d'opération* ».

De son côté, lors de la visite du centre de dépistage le jeudi 27 janvier, le préfet des Hauts-de-Seine Laurent Hottiaux indique des bénéfices de cette localisation : « *Il y a plusieurs dimensions, déjà ils sont très bien placés, là où il y a de la circulation, là où il est facile de pouvoir se faire tester* ». Des dispositifs qui permettent également de soulager les pharmacies et les laboratoires, sous pression depuis plusieurs semaines. « *C'est surtout pour désengorger un peu, les deux trois premiers week-ends c'était dur, il y avait une file d'attente énorme sur le parvis* », se souvient le directeur du centre commercial des tests réalisés à l'époque uniquement à la pharmacie, qui continue bien sûr de tester en semaine et le week-end dans sa propre tente, sur des créneaux horaires plus larges.

Niveau organisation pour ce centre de dépistage, la Croix Rouge s'occupe des tests du lundi au jeudi avant que les équipes de la pharmacie prennent le relais pour les vendredis, samedis et dimanches. « *Ces centres [...] viennent en appui et en soutien. [...] Ce sont des lieux où les gens font leurs courses, il y a du passage et notamment en période des soldes, c'est la raison pour laquelle nous avons ouvert ces centres* », appuie Laurent Hottiaux.

Un partenariat solide

Que ce soit pour Thibault Desmidt, pour Alexandre Agogué, directeur du centre de vaccination Léonard de Vinci (PULV) et de ses annexes pour la Croix Rouge ou encore pour David Benamran, directeur de la pharmacie du centre, l'organisation et la mise en place de ce nouveau centre, décidées en seulement quelques jours a été une réussite. « *On ne se connaissait pas et en 48 heures le centre était ouvert. Ça se passe très très bien* », se réjouit Alexandre Agogué.

« *Il y a un vrai partenariat qui a été construit avec monsieur le pharmacien qui s'est engagé dans l'armement de ce centre, évidemment en relation avec l'ARS (Agence régionale de santé Ndlr) et la préfecture,* relate Laurent Hottiaux. *Et je tiens à vous féliciter les uns les autres pour votre engagement et le fait qu'on a réussi à armer ce centre rapidement et de manière efficace* ».

La campagne de vaccination elle se poursuit également dans le centre commercial, dans un nouvel emplacement, à la sortie du supermarché Auchan. Lors de la visite du préfet, Thibault Desmidt explique que cette cellule commerciale s'était libérée au 31 décembre. Un emplacement plus pratique notamment pour gérer la file d'attente en cas de forte affluence, le centre accueillant ceux qui souhaitent se faire vacciner sans rendez-vous.

« *La ligne, c'est que l'on considère qu'il faut que nous gardions toute la vigilance, tous les gestes barrières,* insiste le préfet. *Nous continuons à développer la vaccination, on peut encore aller chercher les personnes qui ne sont pas vaccinées. […] On le voit ici et on le voit aussi à PULV (Pôle Léonard de Vinci, Ndlr) des premières injections* ».

Pour le moment, les 30 centres de vaccination du département, et les centres de dépistage restent ouverts dans leur capacité actuelle. Mais la situation pourrait être réexaminée à la fin des vacances scolaires en fonction de la situation sanitaire, selon le préfet. « *Sur les tests […] on a un nombre très élevé encore de tests puisqu'on est à 350 000 tests semaine, on était même monté au-delà à 400/450 000 dans les Hauts-de-Seine* », précise-t-il.

« *Il y a des éléments d'incertitude, il y a des éléments positifs. […] Si le département des Hauts-de-Seine était monté très vite très fort, aujourd'hui on a un début de baisse qu'il faut confirmer, on est très prudent* ».

Aujourd'hui, 90 % des personnes éligibles dans le département ont été vaccinées selon le communiqué de presse de la préfecture suite à la visite. Dans le centre des 4 Temps, plusieurs pics de vaccination ont été constatés notamment en novembre et début décembre avec « *jusqu'à 600* » personnes vaccinées par jour indique Alexandre Agogué, contre 3 000 par jour au centre de vaccination du Pôle Léonard de Vinci. Un pic en relation avec les annonces du président de la République sur le passe sanitaire. Tout comme pour les tests, un nouveau pic a été atteint durant la période des fêtes de fin d'année.

Une affluence qui a été maîtrisés par la Croix Rouge, grâce à un approvisionnement en doses de vaccins qui n'a pas posé de problèmes et à un remplacement rapide et efficace des équipes lorsque des cas de Covid étaient à signaler. Désormais, les deux centres de vaccination du quartier d'affaires proposent de vacciner avec des vaccins Pfizer. « *On est repassé en Pfizer dès le déménagement la semaine dernière le samedi,* déclare Alexandre Agogué concernant le centre des 4 Temps. *Les autres centres sont repassés en Pfizer depuis lundi dernier* ».

Des dispositifs pour « *aller vers* »

La Croix Rouge, le département des Hauts-de-Seine et la préfecture ont mis de nombreux dispositifs en place pour « *aller vers* » ceux qui ne peuvent pas ou ont des difficultés à se déplacer pour se faire vacciner. « *Ce sont des dispositions dont on parle peu, mais qui sont importantes* », affirme Laurent Hottiaux, préfet des Hauts-de-Seine. *Grâce aux dispositifs* « *Vaccinons nos aînés* » (numéro vert 0 800 730 957), les personnes âgées peuvent se faire vacciner à domicile, mais pas seulement.

« *La vaccination à domicile, c'est très important parce que c'est les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, ce n'est pas seulement les personnes âgées, [...] il faut savoir qu'on est allé vacciner des gens handicapés, voire des gens qui étaient phobiques [...] de la foule* », raconte Alexandre Agogué, directeur du centre de vaccination du Pôle Léonard de Vinci et de ses annexes. Pour se faire, une infirmière se rend chaque jour au domicile de ceux qui le demandent. Le dispositif ne faiblit pas selon le directeur des centres : « *Ça continue et ça ne baisse pas. On est plein pendant les deux ou trois prochaines semaines* ».

« *Très tôt et avec l'implication de la Croix Rouge, on a pu mettre en place ce dispositif donc d'"allez vers",* insiste Laurent Hottiaux. *On l'a fait sous différentes dimensions : il y a la dimension avec la vaccination à domicile, il y a avait aussi les Vaccybus mis en place à plusieurs moments, il y a eu la vaccination dans les résidences autonomie aussi avec le conseil départemental* ». Des dispositifs éphémères ont également été mis en place durant les dernières semaines comme la vaccination pour les scolaires, dans les centres d'hébergements, les hôtels sociaux, ou encore les Ehpad.

srbg

Partenaire de vos projets

SRBG vous **apporte expertise** et **savoir-faire**
dans ses **domaines d'activité**

Travaux qualitatifs

Assainissement, génie civil adduction d'eau potable

Aménagements routiers

Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr

srbg

Partenaire de vos projets

Siège social
Cité du Grand Cormier • BP 20878 • 78108 Saint-Germain-en-Laye Cedex
Tél. : 01 34 93 03 03 • Fax. : 01 34 93 09 05 • www.srbg.fr

cosmose - PHOTOS : PHOTOTHÈQUE SRBG - FÉVRIER 2008

LA DÉFENSE

Les restaurateurs du quartier d'affaires lancent un appel à l'aide depuis le parvis de la Grande Arche

Les membres du collectif des restaurateurs de la Défense s'étaient donnés rendez-vous, le mercredi 26 janvier dernier, pour interpeller le Gouvernement quant à leur situation.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Près d'un mois après la création du collectif, ses membres ne veulent plus se taire, en témoignent leurs pancartes brandies devant la Grande Arche, alertant sur les *« restaurants de la Défense en péril »*

Ils avaient annoncé leur volonté de mener une action coup de poing. C'est désormais chose faite. Les membres du collectif des restaurateurs de La Défense se sont réunis, le mercredi 26 janvier dernier, sur le parvis de la Grande Arche. L'objectif ? Alerter la population et le Gouvernement, alors que leur activité se retrouve en grand danger après presque deux ans de mesures restrictives.

« On ne demande pas d'être perfusés »

La dernière en date, rendant le télétravail obligatoire à raison de trois jours minimum par semaine, a été celle de trop pour de nombreux professionnels à travers le pays. Mais dans le quartier d'affaires, où l'immense majorité des clients est composée de salariés des tours, la situation n'est plus vivable pour le secteur. Alors, près d'un mois après la création du collectif, ses membres ne veulent plus se taire, en témoignent leurs pancartes brandies devant la Grande Arche, alertant sur les *« restaurants de la Défense en péril »*.

« Cela fait deux ans que le Gouvernement nous demande de faire des efforts, entre le passe, les jauges, et maintenant le télétravail, clament les gérants des différents restaurants du quartier. *Nous sommes des indépendants, pas des chaînes, on parle de notre argent personnel, c'est nos tripes qu'on a mis dedans. On ne demande pas d'être perfusés, mais de pouvoir vivre de notre travail »*.

Lueur d'espoir

Ils étaient près de 120 à être au rendez-vous, sous les regards curieux des passants, qui n'ont pas hésité à leur témoigner leur sympathie. Des élus locaux de Courbevoie, Puteaux et Nanterre étaient également de la partie, afin d'affirmer leur soutien aux professionnels de la restauration. *« Vous êtes la vie du quartier,* a martelé Jacques Kossowski, maire de Courbevoie et président de Paris Ouest La Défense, établissement public territorial. *Si la situation continue comme ça, je ne vois pas d'avenir. Des restaurants vont fermer. C'est la vie de La Défense qui n'existe plus si cela arrive »*.

« Le minimum est de vous apporter notre soutien, enchérit Rachid Tayeb, adjoint au maire de Nanterre. *Nous avons réfléchi à comment aider les petits commerces et les petites entreprises. Vous pouvez compter sur nous »*.

Cet appel à l'aide des restaurateurs semble finalement avoir été entendu par l'exécutif. Dans une lettre adressée à Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé du tourisme, le collectif demande la création d'une zone franche, la suppression des charges salariales et patronales sur une période de deux ans, la baisse des loyers en relation avec le taux de fréquentation du quartier, la prise en charge d'une partie des PGE, ou encore la suppression du système des cartes et tickets restaurants.

L'intéressé a accepté une rencontre avec les restaurateurs, qui devrait se dérouler cette semaine. Une lueur d'espoir pour la profession qui, même si elle ne se fait pas d'illusions, y voit l'occasion d'enfin se faire entendre.

M.Moerland

NANTERRE

Les étudiants de Nanterre continuent leur combat pour l'inscription des sans-facs

Le syndicat étudiant UNEF-Tacle appelait à manifester le 27 janvier dernier, avec dans le viseur, les frais d'inscription et la sélection.

Chaque semaine se suit et se ressemble du côté de Nanterre Université. Ce jeudi 27 janvier marquait une nouvelle journée de lutte pour le syndicat UNEF-Tacle, avec une grève interprofessionnelle contre les frais d'inscription, la sélection, et pour l'inscription des sans-facs.

Après l'assemblée générale, qui s'est déroulée sous les coups de 9 h 30 dans l'amphi C1 de l'établissement, le départ du cortège était donné à 12 h devant la gare de Nanterre-Université, où sans-facs, étudiants et différents soutiens se sont donnés rendez-vous. Ensuite, direction Bastille où la manifestation a pu s'élancer.

Le combat ne s'arrêtera pas là : le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour ce jeudi 3 février, avec un départ vers la manifestation à 11 h, toujours à la gare de Nanterre-Université. *« Pour porter nos revendications et mettre un coup d'arrêt aux mesures antisociales du Gouvernement, nous devons construire un mouvement de grève nationale dans les universités et les lycées »*, a insisté le syndicat dans un communiqué.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le départ du cortège était donné à 12 h devant la gare de Nanterre-Université, où sans-facs, étudiants et différents soutiens se sont donnés rendez-vous.

LA DÉFENSE

De nouvelles perturbations sur la ligne U

Entre le 1er et le 28 février, des travaux sur la ligne U vont engendrer de nouvelles perturbations du trafic surtout en soirée et le week-end.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La ligne U dessert de nombreuses gares de la Défense à La Verrière (Yvelines).

Tout au long du mois de février, le trafic sera perturbé sur la ligne U qui dessert de nombreuses gares des Hauts-de-Seine et des Yvelines, entre la Défense et La Verrière. En cause, des travaux de renouvellement des voies, de maintenance et des travaux pour le prolongement du RER E (projet Eole, Ndlr) ainsi que pour le déploiement du nouveau matériel roulant sur l'axe Paris-Rambouillet (ligne N). Tous les week-ends du mois de février seront impactés, par des horaires modifiés ou un trajet plus long, ainsi que les nuits du 1er au 11 février où les derniers trains partiront de la Défense à 23 h 15 et 00 h 15. La vitesse des trains sera réduite également la semaine du 7 au 11 mars.

En bref

VAUCRESSON

Trois ateliers pour les plus de 60 ans à partir du 7 février

Les Vaucressonnais âgés de plus de 60 ans ont droit à des nouveaux rendez-vous.

Vaucresson et son service seniors proposent trois ateliers, à partir du lundi 7 février. En premier lieu, une assistante de service social abordera « *le maintien à domicile : les différents services, les aides financières pour les aidants et les aidés* », le lundi 7 février de 14 h à 16 h au salon d'honneur de la commune. Une semaine plus tard, les Vaucressonnais âgés de plus de 60 ans ont de nouveau rendez-vous au salon d'honneur pour un atelier consacré à la « *protection juridique des personnes : tutelle, curatelle, habilitation familiale* », en compagnie d'une mandataire judiciaire.

Animé par une infirmière, un atelier, prévu le mardi 8 mars de 14 h à 16 h au centre culturel La Montgolfière, présentera « *les droits en santé : la personne de confiance, les directives anticipées* ». Les personnes curieuses de découvrir les ateliers pourront s'inscrire, dans la limite des places disponibles, en appelant le service seniors au numéro suivant : 01 71 02 80 90.

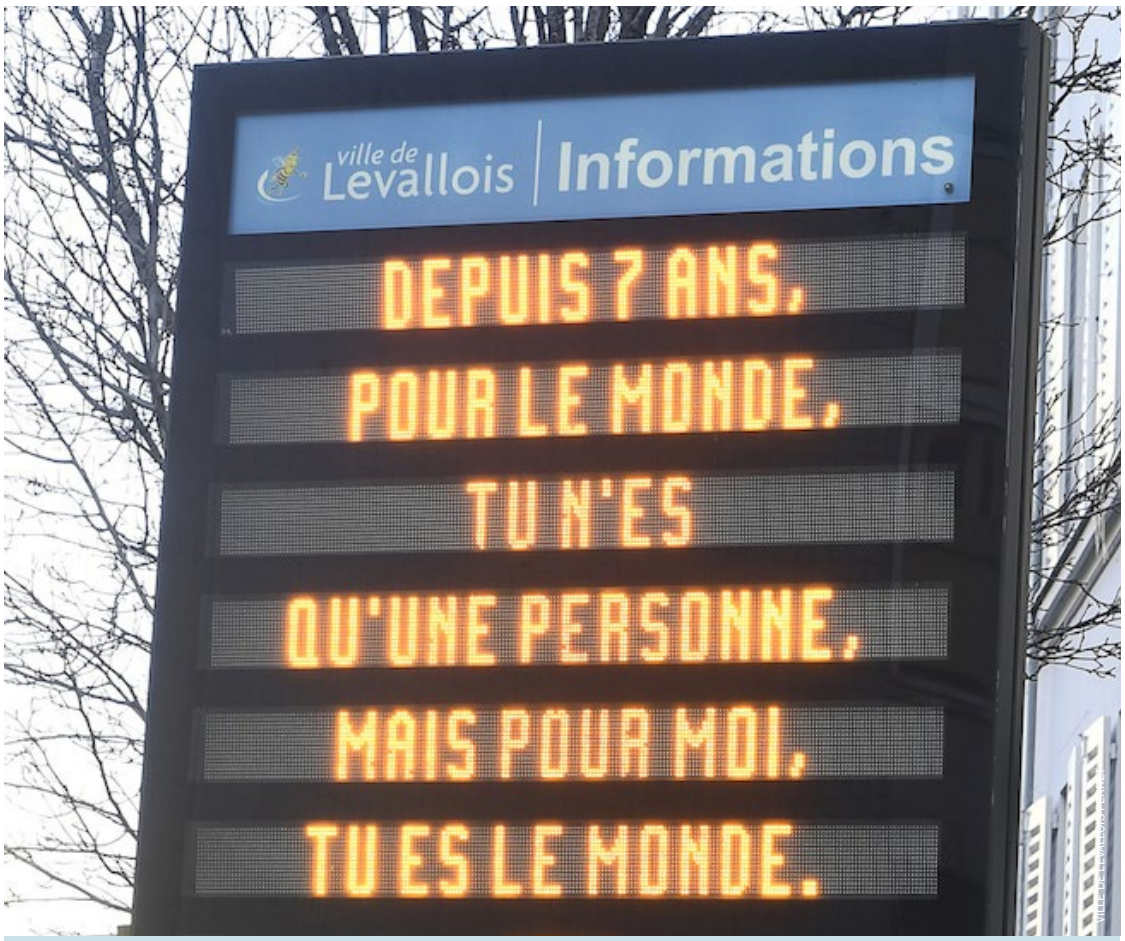

En image

LEVALLOIS-PERRET

Des messages diffusés pour les amoureux

À l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville de Levallois-Perret propose aux amoureux de diffuser leurs messages sur les panneaux lumineux de la commune. « *Vous avez jusqu'au 10 février 2022 au soir pour remplir le Formulaire St-Valentin en respectant le nombre de cases et de lignes* », indique la Ville sur son site internet, mettant à disposition l'onglet nécessaire pour accéder au formulaire. « *Les plus beaux messages illumineront la Ville le 14 février*», se réjouit la Commune qui souhaite, en avance, une « *bonne fête des amoureux à tous* ».

En bref

NEUILLY-SUR-SEINE

Le centre aquatique ferme ses portes quelques jours pour la vidange des bassins

Le centre aquatique de Neuilly-sur-Seine sera fermé du lundi 21 février au dimanche 6 mars pour la vidange de plusieurs de ses bassins.

Cette année, le centre aquatique fermera ses portes au public du lundi 21 février au dimanche 6 mars pour « *une vidange des bassins ainsi que la révision technique générale* » de l'espace forme, de l'espace aquatique et des salles du troisième étage.

Le centre aquatique de Neuilly-sur-Seine, situé sur le boulevard Inkermann, est composé, en intérieur, d'un bassin sportif, d'un bassin d'apprentissage, d'un bassin ludique. À l'extérieur, un bassin ludique, un solarium et des jardins pour s'installer l'été.

Toutes les informations concernant les horaires, les tarifs, les nombreuses activités proposées ainsi que l'affluence en temps réel dans les bassins sont disponibles sur le site internet de la Ville.

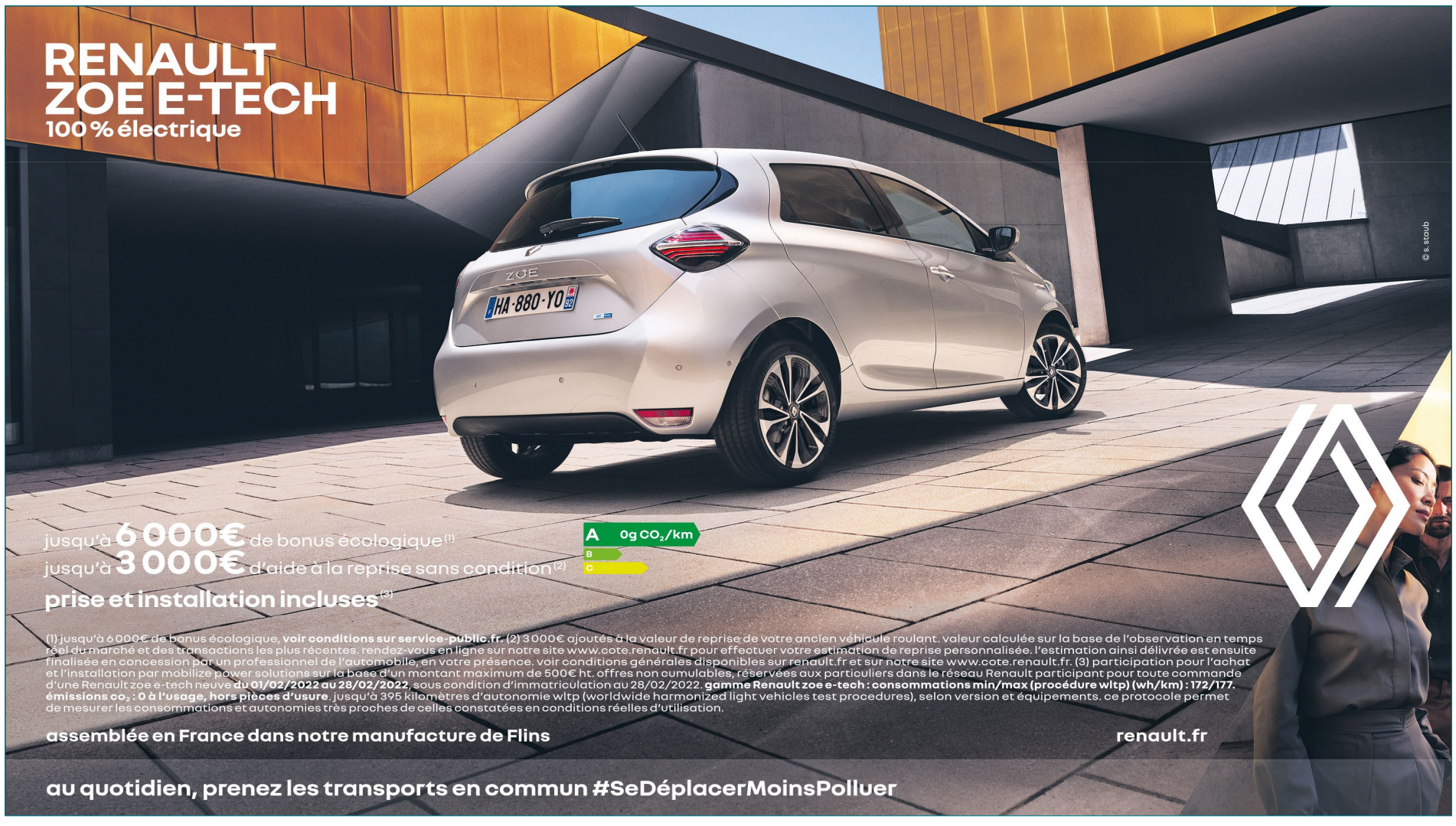

SAINT-CLOUD

La mairie victime d'une cyberattaque

Le parquet de Paris a ouvert une enquête judiciaire suite à l'attaque survenue dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 janvier.

DR

En attendant, l'hôtel de ville et l'ensemble des établissements municipaux sont bien ouverts au public, et fonctionnent désormais « *quasi normalement* ».

Les systèmes informatiques de la Ville de Saint-Cloud ont fait l'objet d'une cyberattaque organisée, dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 janvier, a annoncé la municipalité dans un communiqué, avant de porter plainte dès le lundi matin. Le parquet de Paris a ouvert une enquête judiciaire.

« *Ce type d'attaque, inédite par son intensité, n'a pu être évitée en dépit des mesures renforcées de sécurité appliquées au quotidien pour protéger les données et l'intégrité des ressources informatiques connectées et installées sur les systèmes informatiques de la Ville* », a ajouté la municipalité.

Depuis, les services de la Ville sont pleinement mobilisés sur la question, accompagnés d'experts en cybersécurité. Les investigations sont toujours en cours pour déterminer précisément l'ampleur de l'attaque.

En attendant, l'hôtel de ville et l'ensemble des établissements municipaux sont bien ouverts au public, et fonctionnent désormais « *quasi normalement* ». Cependant, les réservations de salles municipales restent, pour l'heure, inaccessibles.

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes informatiques (Anssi) a ainsi été sollicitée après l'incident pour repérer d'éventuelles fuites de données. Conformément aux recommandations de la CNIL, si des fuites devaient être constatées, la Ville, par l'intermédiaire de son délégué à la protection des données, en informerait les usagers concernés.

Si la Mairie n'en a pas fait part dans son communiqué, le groupe de hackers Lockbit 2.0 a revendiqué la cyberattaque menée contre la municipalité, ainsi que celle contre le ministère de la Justice. Les pirates auraient mis la main sur 8 000 documents, et menaceraient de les divulguer le 10 février prochain, si la rançon demandée ne venait pas à être payée. Le maire de Saint-Cloud, Eric Berdoati (SE), a promis dans les colonnes du *Parisien* que la Ville ne négocierait pas avec le groupe de hackers qui, selon toute vraisemblance, aurait agi pour se faire un coup de pub.

M.Moerland

SURESNES

Une journée sur l'entrepreneuriat féminin

L'évènement organisé par l'association France Active Métropole, en partenariat avec la mairie de Suresnes, aura lieu le 15 février.

ILLUSTRATION/START'HER

L'accès est gratuit, sur inscription.

L'association France Active Métropole, en partenariat avec la mairie de Suresnes, lance la journée de l'entrepreneuriat féminin. Elle vise à soutenir les entrepreneuses du 92, en leur offrant une occasion de rencontrer des cheffes d'entreprise et des acteurs et actrices de l'entrepreneuriat.

Au programme de cette première édition, des rendez-vous consacrés à l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin, aux solutions de financement, à l'économie sociale et solidaire et aux territoires engagés dans la lutte contre les discriminations. Des témoignages d'entrepreneuses, comme Charlotte Ogier, fondatrice de Rolling Fripe, Cynthia Milard, fondatrice de Weslow, viendront ponctuer la journée. Elles aborderont les enjeux de l'entrepreneuriat dans un métier masculin ou encore la création d'entreprise à tous les âges. La première édition se tiendra le 15 février à la salle des fêtes de Suresnes à partir de 9 h. L'accès est gratuit sur inscription. Les internautes pourront également suivre l'ensemble des ateliers en direct grâce à une diffusion en ligne.

Lancé en septembre 2021 par l'association France Active Métropole, Start'Her est un programme gratuit d'accompagnement et d'initiation à l'entrepreneuriat dédié aux femmes demandeuses d'emploi et/ou en reconversion professionnelle.

Brèves de dalle

Le conseiller municipal d'opposition de Puteaux, Francis Poézévara (Génération.s) a créé avec un élu d'Asnières-sur-Seine Romain Jehanin (Génération.s), l'École du Progrès. D'après son site internet, l'École du Progrès « *a été fondée pour répondre à deux impératifs : l'armement politique du « peuple de Gauche» à l'heure où les partis délaissent leur rôle de formation, et la nécessité de travail commun entre les différentes chapelles de Gauche.*»

Chaque jeudi soir, les élus proposent donc « *sous forme de cours du soir* », en présentiel ou en visio, de « *revisiter les grands domaines de lutte avec l'intervention de formateurs et formatrices de qualité* ».

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 3 février à 20 h au P'tit Bistrot, dans le quatrième arrondissement parisien. Agathe Cagé, docteure en science politique et autrice de *Faire tomber les murs entre intellectuels et politiques* animera une conférence sur le thème : « *Les intellectuelles et intellectuels en politique* ». La semaine suivante, le thème sera : « *L'activisme, nouvelle voie politique* ».

La campagne présidentielle est belle et bien lancée. Les soutiens de Valérie Pécresse semblent être nombreux parmi les élus du département des Hauts-de-Seine. Le 29 janvier, sur l'Esplanade de la Défense, ce sont des dizaines d'élus qui se sont réunis pour lancer le comité de soutien de la candidate dans les Hauts-de-Seine.

Sur place, Constance Le Grip, conseillère municipale de Neuilly-sur-Seine et députée Les Républicains de la sixième circonscription qui s'est réjouie sur Twitter de ce lancement. « *Lancement du Comité de Soutien à @vpecresse des Hauts-de-Seine ce matin à #LaDéfense ! #Neuilly #Puteaux #Courbevoie bien représentés #circo9206 ! Merci à tous, et en avant !* ». Marie-Pierre Limoge, adjointe à la mairie de Courbevoie était également présente pour l'occasion.

NEUILLY-SUR-SEINE

L'Ehpad Orpea visé par une enquête pour homicide involontaire en 2020

Après les révélations du livre-enquête *Les Fossoyeurs*, une enquête préliminaire a été ouverte contre l'établissement de Neuilly-sur-Seine, en 2020, suite à un dépôt de plainte pour des faits d'homicide involontaire.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Une enquête préliminaire avait été ouverte en 2020 pour des faits d'homicide involontaire, concernant une résidente de l'établissement du groupe baptisée « *Les bords de Seine* », à Neuilly-sur-Seine.

Avec *Les Fossoyeurs*, Victor Castanet a mis un grand coup de pied dans la fourmilière. Dans ce livre-enquête, le journaliste dénonce la maltraitance que peuvent vivre certains résidents, au sein des établissements d'Orpea, leader mondial des Ehpad et des cliniques privées, dont le siège est basé à Puteaux, près du quartier d'affaires.

Après trois ans d'enquête, Victor Castanet a levé le voile sur de grandes défaillances au sein du groupe, critiquant l'obsession de la rentabilité, qui a amené à « *rationner* » des personnes âgées, parfois laissées sans soin pendant plusieurs jours. Et ce alors que les séjours sont facturés au prix fort. Depuis la publication du livre, une avocate rassemble différentes plaintes de familles pour lancer une « *action collective conjointe* », d'ici à quelques semaines contre Orpea. Mais il se trouve que les autorités avaient déjà le groupe dans le viseur, avant même que le scandale éclate. Une enquête préliminaire avait été ouverte en 2020 pour des faits d'homicide involontaire, concernant une résidente de l'établissement du groupe baptisé « *Les bords de Seine* », à Neuilly-sur-Seine. L'ARS Île-de-France et le conseil départemental des Hauts-de-Seine, qui financent chacun une partie de l'activité des Ehpad, ont mené une inspection dans l'établissement en question, le vendredi 28 janvier dernier. D'après l'enquête de Victor Castanet, les mauvaises pratiques y étaient monnaie courante.

Ces révélations ont poussé Orpea a annoncer le départ d'Yves Le Masne, directeur général du groupe. Philippe Carrier, jusqu'ici président non exécutif du conseil d'administration, a ainsi été nommé « *président directeur-général de la société* » avec effet immédiat. Il a rencontré ce mardi Brigitte Bourguignon, ministre chargée de l'autonomie des personnes âgées, aux côtés de Jean-Christophe Romersi, directeur général pour la France du groupe privé d'Ehpad. Le gouvernement va d'ailleurs lancer une enquête administrative et financière, tandis que la ministre attend des explications face à des accusations d'une « *gravité exceptionnelle* ».

M.Moerland

RUEIL-MALMAISON

Un concours photo pour vos animaux

Du 1er janvier au 15 février, la Ville organise la toute première édition du concours photos « *À la rencontre de votre animal de compagnie* ». Les photos des lauréats seront exposées à la médiathèque.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Mettez en scène votre compagnon du quotidien et tentez de gagner un prix.

La Ville de Rueil-Malmaison organise du 1er janvier au 15 février 2022 un concours de photos animalières. Tous les animaux sont acceptés, que ce soit les chats, chiens, furets ou encore, perruches.

Les Rueillois (de 18 ans ou plus) ont jusqu'au 15 février pour envoyer leurs clichés à l'adresse : environnement@mairie-rueilmalmaison.fr en précisant la catégorie dans laquelle ils concourent : la photo la plus tendre, la plus drôle ou la plus insolite.

Les trois premiers prix de chaque catégorie ainsi que le prix « *Coup de cœur* » se verront remettre des bons d'achat d'une valeur de 50 à 150 euros valables dans le magasin Botanic de Rueil-Malmaison, afin de récompenser leur compagnon.

Accessible à tous

Un jury, composé d'élus, d'agents municipaux et de représentants des conseils de village, désignera les lauréats, lors d'une cérémonie, qui se tiendra à la médiathèque au début du printemps. Enfin, les plus belles photos sélectionnées feront l'objet d'une exposition à la médiathèque en 2022.

NANTERRE

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire sur les listes électorales à Nanterre pour pouvoir voter lors de l'élection présidentielle (10 et 24 avril) et les élections législatives (12 et 19 juin).

Vous avez oublié de vous inscrire sur les listes électorales ? Pas de panique. Il est encore temps de s'inscrire sur les listes électorales de Nanterre pour pouvoir voter à l'élection présidentielle, qui se tiendra les 10 et 24 avril et les élections législatives des 12 et 19 juin.

Les demandes doivent être achevées avant le 4 mars 2022.

Pour cela rien de plus simple, il suffit de se rendre à l'hôtel de ville ou en mairie de quartier muni d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Il peut s'agir d'une attestation ou la facture d'eau, d'électricité, de gaz, mais aussi d'une « *attestation d'assurance habitation* », ou bien d'un « *avis d'imposition ou certificat de non imposition sur le revenu* ». Attention : les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées.

Il faut également penser à se munir de sa carte d'identité ou son passeport (en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans). Il est toutefois possible de s'inscrire en ligne, via le site service-public.fr ou par courrier en téléchargeant et en complétant le formulaire Cerfa, puis en l'envoyant avec les justificatifs requis au service élections de la mairie de Nanterre.

« *Les jeunes qui auront 18 ans entre le 1er janvier et le 23 avril 2022 sont invités à se faire recenser à Nanterre* » pour « *bénéficier d'une inscription volontaire sur les listes électorales* », indique la ville sur son site internet.

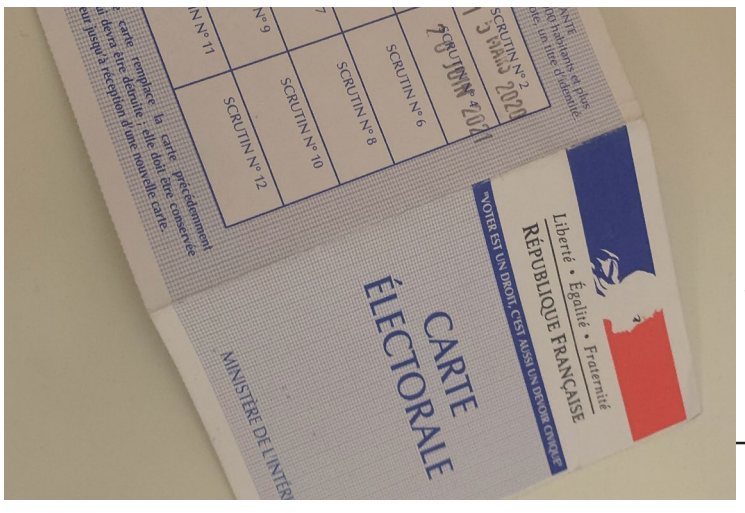

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Les demandes doivent être faites avant le 4 mars.

PUTEAUX

Des ateliers pour booster sa carrière

Puteaux Emploi et La Maison de l'Emploi Rives de Seine se réunissent pour organiser des ateliers autour de la transition professionnelle et de l'amélioration de la valeur professionnelle.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Les ateliers auront lieu dans les locaux de l'Espace Emploi de Neuilly et dans les locaux de la MDE à Puteaux.

Puteaux Emploi et la Maison de l'Emploi Rives de Seine vont accompagner professionnellement les Putéoliens et Neuilléens avec trois nouveaux ateliers emplois. Un premier parcours autour de la transition professionnelle se déclinera sur quatre demi-journées. L'objectif étant de « *se découvrir, découvrir ses valeurs professionnelles, apprendre à se valoriser et à convaincre les recruteurs* », ont décrit les organisateurs sur le site internet de la Ville de Puteaux.

La première réunion avait lieu le 28 janvier. Les prochaines sessions auront lieu les 4, 11 et 18 février. Le second atelier,avait lieu le 1er février. Enfin, un dernier atelier, organisé le 3 février de 9 h 30 à 12 h 30 dans les locaux de Levallois Campus, « *donnera les clés pour comprendre le changement, comprendre les quatre grandes étapes à traverser et identifier les états et émotions à gérer à chaque étape* ».

VAUCRESSON

Des ateliers du réseau de créatrices d'entreprises Femmes qui bougent arrivent

Femmes qui bougent donne rendez-vous tout au long du mois de février aux habitants de Vaucresson.

FEMMES QUI BOUGENT

À ce jour, 800 femmes créatrices d'entreprises ont rejoint l'aventure de Femmes qui bougent.

Le réseau de créatrices d'entreprises Femmes qui bougent propose aux habitants de Vaucresson différents ateliers. Le 8 février à 9 h, ils pourront participer au cycle « *osez, entreprendre, réussir* », en partenariat avec Saint-Cloud Entreprises et Salveterra. Il sera décliné en quatre sessions, prévues le 8 février et le 14 juin à Vaucresson, le 12 avril et 4 octobre à Saint-Cloud, autour des thématiques suivantes : « *définir votre offre* », « *cibler son public* », « *vendre/définir ses priorités commerciales* », « *savoir parler de soi et de son offre* ». Il se clôturera par un concours d'éloquence et une soirée networking le 15 novembre, en compagnie des clubs d'entreprises de Vaucresson et Saint-Cloud.

D'autres types d'événements auront lieu, notamment les 10 et 17 février à 9 h 30. Ce jour-là, Femmes qui bougent présentera le co-développement en groupe grâce à deux animatrices Afaf Hanbali, thérapeute et consultante en intelligence relationnelle et systémique et Solène Touret, consultante en développement professionnel. Cette méthode est une approche qui permet de « *favoriser le développement de son activité et en décupler l'efficacité* », est-il précisé dans le magazine de la Ville.

Le réseau participe également à la journée de l'entreprenariat féminin organisée par Start'Her le 15 février à la mairie de Suresnes (voir page 6). Enfin, pour les amateurs des réseaux sociaux, Femmes qui bougent propose un petit déjeuner autour de la thématique « *comment utiliser Instagram pour son entreprise* », le mardi 15 mars à 9 h. Pour participer aux évènements, il suffit de s'inscrire en envoyant un mail à l'adresse : femmesquibougent@mairie-vaucresson.fr Si la situation sanitaire reste dégradée, les ateliers se dérouleront en webinaire.

Femmes qui bougent est né en janvier 2015 d'une impulsion locale menée par Béatrice Blanc, directrice du développement économique et de l'Emploi de la mairie de Vaucresson et Isabelle Godot, manager du commerce de la mairie de Vaucresson. Il a pour vocation de permettre aux créatrices d'entreprises (établies ou en projet) de se rencontrer et d'échanger.

T.Faidherbe

LEVALLOIS-PERRET

Une nouvelle piste cyclable pérennisée rue Édouard-Vaillant

Après la mise en place d'un dispositif provisoire, la Ville a décidé de pérenniser la piste cyclable de la rue Édouard-Vaillant.

ILLUSTRATION/ LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Des séparateurs en résine recyclable équipent la voie réservée aux cyclistes.

Après la mise en place d'un dispositif provisoire dans la rue Édouard-Vaillant, la Ville de Levallois a décidé de pérenniser la piste cyclable, « *avec des séparateurs définitifs et un marquage au sol renforcé* ». Initialement prévue en 2022, la pérennisation a été achevée en avance sur le calendrier par la direction de la Voirie. Jusqu'à présent, la piste cyclable était matérialisée par un marquage et des plots jaunes. Dorénavant, la piste sera sécurisée par des séparateurs en résine recyclable, pour protéger le cycliste de la voie réservée aux véhicules.

Par ailleurs, la rue Édouard-Vaillant a changé de look. Les marquages au sol et des passages piétons ont été remis en peinture. La commune a refait l'habillage d'un enrobé silencieux, un revêtement « *qui permet de réduire les bruits de roulement des véhicules, tout en leur offrant une meilleure adhérence, surtout en cas de pluie* ».

Les travaux font l'objet de subventions auprès de différents acteurs publics tels que la Métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France, l'État. Elles ont permis de financer plus de 70 % des investissements réalisés. À noter également, l'emplacement des pistes cyclables a été retenu en concertation avec la maire Agnès Pottier-Dumas (LR), les Levalloisiens et les associations.

LEVALLOIS-PERRET

Une session de recrutement pour de la garde d'enfants

Kangourou Kids propose un job dating le 15 février, à Levallois.

Les parents des Hauts-de-Seine ont besoin de vous. Confrontée à la demande croissante de familles, l'agence Kangourou Kids de Levallois, spécialisée dans la garde d'enfants, organise un après-midi job dating mardi 15 février de 14h à 18h.

L'entreprise recrute des intervenant(e)s en CDI à temps partiel pour des missions en sortie d'école / sortie de crèche ou pour des gardes à la journée au domicile des parents, notamment dans les villes de Levallois, Neuilly-sur-Seine, Courbevoie, Puteaux, Nanterre, Rueil-Malmaison.

Comment postuler ?

Le Mardi 15 février 2022, les candidats sont invités à se rendre à l'Espace Clément-Bayard de Levallois, situé au 16, rue Clément Bayard, où seront affichées toutes les missions disponibles.

Avant de se présenter sur place, les personnes intéressées devront se munir d'un CV au format PDF afin de se pré-inscrire sur le site de Levallois.

Kangourou Kids est le réseau majeur de la garde d'enfants partout en France avec près de 120 agences.

KANGOURROU KIDS

Kangourou Kids est le réseau majeur de la garde d'enfants partout en France avec près de 120 agences.

HAUTS-DE-SEINE

Où fait-il bon vivre dans le département ?

L'association Villes et villages où il fait bon vivre a dévoilé son classement pour l'année 2022 des villes « *où il fait bon vivre* » et plusieurs villes des Hauts-de-Seine sont bien placées.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Pour compléter le top 3, Courbevoie, puis Boulogne-Billancourt, juste derrière Levallois-Perret. Au niveau national, Courbevoie arrive 38e.

Pour la troisième année consécutive, l'association Villes et villages où il fait bon vivre a dévoilé son classement pour l'année 2022. Cette année, Levallois-Perret arrive en tête des villes d'Île-de-France « *où on vit le mieux* », explique *BFMTV*. Pour compléter le top 3, Courbevoie, puis Boulogne-Billancourt. Rueil-Malmaison et Nanterre arrivent à se classer huitième et neuvième des villes d'Île-de-France.

Au niveau national, Levallois-Perret se classe 37e, Courbevoie 38e, ou encore Nanterre 49e.

HAUTS-DE-SEINE

En février, donnez votre sang !

Durant tout le mois de février, il sera à nouveau possible de donner son sang dans plusieurs villes qui entourent le quartier d'affaires de la Défense.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Dans les Hauts-de-Seine, l'Établissement français sang (EFS) continue d'organiser des collectes durant le mois de février.

Dans les Hauts-de-Seine, l'Établissement français du sang (EFS) continue d'organiser des collectes durant le mois de février. Ce mois-ci, tout commence à Suresnes, dans la salle des fêtes, au 2 rue Carnot. La collecte aura lieu de 12 h à 17 h. La collecte à Levallois-Perret aura lieu dans les Salons Anatole France, de 14 h 30 à 19 h 30, le 9 février.

Il sera ensuite possible de donner son sang à la salle de la passerelle à Rueil-Malmaison, le 15 février, de 14 h à 19 h. Même horaire le lendemain à Vaucresson cette fois, à l'espace culturel La Montgolfière. Il faudra ensuite attendre le 22 février pour une nouvelle collecte à l'hôtel de ville de Courbevoie. Elle se tiendra de 15 h à 20 h.

Des collectes dans le département

Pour rappel, au vu de la situation sanitaire, la prise de rendez-vous est obligatoire pour donner son sang. Il est possible de le faire via le site internet de l'Établissement français du sang. L'EFS rappelle : « *À l'heure où la campagne de vaccination s'accélère, l'EFS rappelle que dans la grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19, sans aucun délai d'ajournement à respecter* ».

Donner son sang après le vaccin

Dernièrement un grand changement a eu lieu. « *Le ministère des solidarités et de la santé, qui définit par arrêté les critères de sélection des donneurs de sang, a annoncé la publication d'un nouvel arrêté levant à partir du 16 mars prochain l'ajournement au don de sang des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes* », est-il ainsi indiqué sur le site internet de l'EFS.

« *Le 16 mars 2022 marque une date historique pour le don de sang. L'EFS sera au rendez-vous* », insiste l'Établissement français du sang. Pour savoir si vous pouvez donner votre sang, et si vous remplissez toutes les conditions, il est également possible de répondre à un test en ligne sur ce même site.

A.Daguet

PUTEAUX

Le vin de Puteaux obtient la certification Agriculture Biologique

Puteaux possède plusieurs parcelles de vignes, situées rue de la République, rue Monge et rue Cartault, au jardin de la folie.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le vin de Puteaux, qui est du Chardonnay, n'est pas disponible à la vente.

La viticulture de Puteaux est célébrée. Après un audit sur le processus de vinification, dernière étape avant la mise en bouteille, le vin de la Ville a été certifié Agriculture Biologique, un label exigeant en matière de respect de l'environnement et de la biodiversité.

Une gestion durable

Cette nouvelle récompense pour la commune des Hauts-de-Seine met en valeur la gestion durable sur ses vignes. Le jardin des Vignes, déjà labellisé Espace Végétal Écologique (EVE), et les vignes situées rue Monge, rue de la République et rue Cartault avaient obtenu la labellisation bio en 2019.

Les deux autres vignes putéoliennes situées au Jardin de la Folie et sur le talus qui sépare la gare de la Maison Wallace, devraient elles obtenir le label Agriculture Biologique respectivement en 2022 et 2024. En effet, elles ont été plantées plus tard. Malheureusement pour les plus fervents consommateurs de vin, le vin de Puteaux, qui est du Chardonnay, n'est pas disponible à la vente.

SAINT-CLOUD

Un jardin des métiers d'art et du design arrive à Saint-Cloud

Le projet sera à la lisière du domaine national de Saint-Cloud et de la commune de Sèvres. Dès l'été prochain, il accueillera des professionnels des métiers d'art et du design.

Un grand projet de création et d'innovation commun à Saint-Cloud et à Sèvres va être initié. Un nouvel équipement départemental, dénommé le Jardin des métiers d'Art et du Design (JAD) va voir le jour d'ici l'été dans les deux communes des Hauts-de-Seine.

Le lieu, ancré dans l'ancienne école nationale de céramique de Sèvres, sera un « *site de production, de création et lieu fédérateur ouvert sur l'environnement* ». Doté d'une surface de 2 600 m² répartie sur trois niveaux, le Jardin des métiers d'Art et du Design « *proposera à la location une vingtaine d'ateliers, individuels ou à partager, à des artisans d'art et des designers* », précise le département des Hauts-de-Seine dans un communiqué.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le lieu de création prendra place dans l'ancienne école nationale de céramique de Sèvres.

Des nouveautés dans deux bâtiments

Initié et co-piloté par le département des Hauts-de-Seine, le nouvel équipement vise à atteindre plusieurs objectifs : « *Soutenir l'ancrage des professionnels des métiers d'art et du design sur le territoire, Favoriser les collaborations entre professionnels des métiers d'Art et du Design, Assurer la permanence, la transmission et la valorisation de savoir-faire d'exigence et de passion, Offrir un lieu de découverte des collaborations entre métiers du Design et de l'Artisanat et des créations qui en sont issues* ». Pour le Département, le JAD se veut être « *le lieu de l'ouverture, témoin du croisement entre les métiers, les publics et les institutions d'art et de culture du territoire* ».

Le nouveau lieu de création, d'innovation et d'échanges est constitué de deux bâtiments mitoyens classés Monuments historiques, construits dans les années 1930 et 1950 par les architectes Roux-Spitz et Bruneau. L'ensemble rassemblera des espaces collectifs en rez-de-chaussée et un « *espace d'exposition adapté de 167 m² pour promouvoir les créations* ».

Il « *abritera également des ateliers partagés aménagés, un makerlab, un incubateur, un showroom, un espace de convivialité, des salles de réunion et de réception* ». La réhabilitation sera menée par l'agence de Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques. Le Département lance un appel à candidatures international le 1er février destiné aux professionnels des métiers d'art et du design, qui souhaitent pratiquer leurs professions. Ils vont conjointement collaborer et travailler sur des projets communs, mais aussi échanger leurs savoirs et assurer la promotion de leur savoir-faire. La date limite de dépôt de dossiers est fixée au 15 mars 2022 à 18h.

Un appel à candidatures

Avant de se retrouver dans un lieu fédérateur, non loin de la Seine, les personnes intéressées devront passer à travers un processus de sélection et pourront visiter le site entre le 14 et 25 février 2022 sur demande à contact@le-jad.fr. À partir de l'été, les artistes sélectionnés rejoindront l'établissement. Dès la rentrée de septembre 2022, le lieu proposera une programmation culturelle « *tournée vers les publics, la communauté apprenante et les partenaires professionnels associés* ».

T.Faidherbe

HAUTS-DE-SEINE

Un homme de 19 ans fonce sur deux policiers à pied

Un conducteur de scooter, âgé de 19 ans, a foncé sur un policier à Bois-Colombes, le 27 septembre 2021.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Au volant de son scooter, un jeune de 19 ans a blessé un policier, à Bois-Colombes.

Un policier à moto a été percuté par un conducteur de scooter alors qu'ils effectuaient un contrôle routier le 27 septembre dernier en début d'après-midi à Colombes. Un jeune homme a été jugé par le tribunal judiciaire de Nanterre, le 18 janvier dernier. Les faits se sont déroulés non loin de la mairie de proximité Aragon. Sur les coups de 14 h, la police municipale était en patrouille dans la ville, lorsque les agents ont remarqué un scooter en train de rouler sur une voie piétonne. Voyant le conducteur zigzaguer à vive allure, les fonctionnaires stoppent le véhicule afin de contrôler son conducteur. « *Halte* », expriment les forces de l'ordre dans leur déposition.

« *Sur la voie piétonne, j'ai fait les gestes réglementaires* », précise le policier. Le scootériste tente de se soustraire au contrôle. En accélérant, il percute de plein fouet l'un des policiers, le faisant chuter au sol. Dans sa chute, il attrape le jeune homme et son véhicule, qui finit sur la jambe du brigadier. Le conducteur tente de se débattre, mais il finit par être arrêté. Les forces de l'ordre ont placé en garde à vue le conducteur de scooter, un jeune homme de 19 ans, déjà connu de la justice.

Le prévenu lors de l'audience du 18 janvier écoute attentivement la description des infractions. Il croise les bras et secoue la tête de droite à gauche à chaque déclaration des policiers. « *Tout ça, c'est faux. Il ment le policier* », insiste-t-il. *L'accélérateur s'est bloqué, je ne pouvais pas m'arrêter . Je n'avais pas un assez bon angle de vue pour le voir*». Le policier qui a été percuté a été légèrement blessé, au genou droit et à la cheville, sans avoir de séquelle particulière. « *Qu'est-ce qui vous a pris ? Pourquoi vous rouliez sur la voie piétonne ?* », demande la présidente du tribunal au prévenu. «*Je voulais rentrer chez moi plus rapidement*» répond-il d'une voix timide, presque qu'inaudible.

Actuellement en détention au centre pénitentiaire de Bois-d'Arcy pour un vol, le multirécidiviste a commis des délits de trafic de stupéfiants, extorsion et vol en réunion. « *On doit tenir son véhicule et ne pas avoir une attitude de dingo* », a affirmé le procureur. Il a requis à l'encontre du prévenu, qui « *se complaît dans la délinquance* » une peine de 8 mois d'emprisonnement avec mandat de dépôt. En défense, l'avocat du conducteur de scooter avait plaidé pour une requalification des blessures, expliquant les « *nombreuses incohérences entre le procès-verbal et les déclarations des policiers* ».

Suivant la réquisition du procureur dans l'ensemble, le tribunal a condamné le prévenu à 6 mois de prison avec un mandat de dépôt et à verser une amende au policier.

HAUTS-DE-SEINE

Une femme soupçonnée d'appartenir à un groupe antivax « *ViVi* » interpellée

Deux hommes et six femmes comparaîtront pour harcèlement moral par un service de communication en ligne.

UNSPLASH

La justice leur reproche d'avoir mené des raids coordonnés de harcèlement en ligne à l'encontre de deux parlementaires.

Une femme de 59 ans, domiciliée dans les Hauts-de-Seine, et sept autres personnes, soupçonnées d'appartenir à un groupe de harceleurs en ligne lié à la mouvance antivaccins, ont été interpellées. La justice leur reproche d'avoir mené des raids coordonnés à l'encontre de deux parlementaires et d'un médecin. Les personnes victimes sont notamment la députée mosellane Isabelle Rauch (LREM), la sénatrice de Charente, Nicole Bonnefoy (PS), et un chef de service du centre hospitalier universitaire d'Amiens, selon les informations du journal *Le Monde*. L'opération, coordonnée par l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH), a visé des membres du groupe « *ViVi* » ou « *V_V* ». Parmi les partisans, on retrouve un couple résidant à Hayange, une femme à Thionville, mais également des individus vivant dans le Rhône, la Seine-et-Marne et le Finistère. Les huit membres de « *ViVi* » comparaîtront devant le tribunal correctionnel de Paris dans le courant de l'année 2022 pour « *harcèlement moral par un service de communication en ligne* ». Ils risquent jusqu'à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende.

Thomas Faidherbe

RAPPEL Les condamnations en première instance ne sont pas définitives puisque susceptibles d'appel. Jusqu'à leur condamnation définitive, les prévenus sont donc toujours présumés innocents.

NANTERRE

Alcoolisé, il menace de mort les policiers et prend 8 mois de prison ferme

Un Altoséquanais de 49 ans était convoqué pour avoir notamment conduit sous l'emprise de stupéfiants et avoir refusé de se soumettre au contrôle des policiers au tribunal de Nanterre.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Les policiers municipaux ont été menacés et insultés par un quadragénaire en état d'ivresse.

Un procès sur deux affaires, vieilles de quatre ans, ont enfin obtenu un jugement. Elles ont été jugé le 18 janvier dernier, devant le tribunal judiciaire de Nanterre.

Les faits remontent au 7 janvier 2018 et au 30 novembre 2018, en plein cœur de Bagneux (Hauts-de-Seine). Pour la première, relevant de la « *conduite sous emprise de stupéfiant* » un Altoséquanais de 49 ans décide de quitter son domicile et de prendre sa voiture. Sauf que, l'homme, qui avait fumé un joint, a une conduite dangereuse, si bien qu'il arrive à « *griller un feu sans s'en apercevoir*», d'après le compte rendu du tribunal. Un comportement interdit, qui percute les forces de l'ordre. C'est à ce moment-là qu'ils entrent en scène et procèdent à un contrôle routier. L'homme avoue posséder un joint de cannabis, sans pour autant vouloir se soumettre à un test de dépistage aux produits stupéfiants.

Il menace de mort les policiers

Lors de la seconde affaire, concernant « *un refus de se soumettre aux vérifications* » et de la « *rébellion contre la police* » l'état de la voiture de l'individu de 49 ans a attiré les soupçons. Remarquant un véhicule « *complètement dégradée* », la police arrête le véhicule.

Mais le conducteur, seul à bord, refuse d'obtempérer, de donner les papiers de la voiture et de se soumettre au test de dépistage d'alcoolémie. Il est ramené alors ramené au commissariat. Sur le trajet, le prévenu est « *insupportable* » avec les fonctionnaires, selon le terme de la présidente du tribunal.

Les policiers se font aussi insulter et menacer, lorsqu'il est placé en garde à vue. « *Regarde-bien les infos, tu vas entendre parler de moi dans les prochaines semaines* ». Au commissariat, il continue « *ses actes*». Il fait semblant de ne plus pouvoir respirer ou encore, il tente de déchirer son haut, sans réussite. Lors de sa détention, aucune expertise psychiatrique n'a été réalisée.

Le passif du quadragénaire ne plaide pas vraiment en sa faveur : vingt-sept condamnations sont inscrites à un casier « *conséquent* », selon la présidente du tribunal. Il porte trace de plusieurs mentions pour vol, vol aggravé, refus d'obtempérer, violence, trafic de stupéfiants, recel de vol, violence sur conjoint. Le prévenu, qui a « *eu plein d'aventures* » entre 1994 et 2021 « *n'a pas l'habitude d'aller aux audiences* », explique la présidente.

Jugé en comparution immédiate le 18 janvier dernier, près de quatre ans après les faits, le prévenu n'était pas présent pour répondre de ses actes à l'audience. Son avocate a tenté de trouver un motif d'absence recevable. Malheureusement, pour elle, le présumé coupable n'avait pas « *d'excuse valable* », a précisé la présidente.

Faisant état de la multiplicité des infractions et des « *dossiers qui se courent après* », auxquels s'ajoute « *un opposant à tout ce qui est légal* », le procureur de la République requiert une peine d'un an d'emprisonnement avec mandat d'arrêt et la révocation à hauteur de six mois du sursis dont l'individu fait l'objet. Les gendarmes insultés demandent quant à eux des dommages et intérêts.

Enfin, l'avocate du prévenu est montée au front pour défendre son client, en admettant plusieurs erreurs de son client lors de la plaidoirie. Elle réfute les menaces de mort proférées à l'encontre des forces de l'ordre, estimant qu'il ne devrait pas être poursuivi pour cela. Néanmoins, elle estime que le quadragénaire doit être reconnu coupable pour l'acte de rébellion, car il a « *repoussé les policiers à plusieurs reprises* ».

Mais finalement, le tribunal s'est montré clément. Même encore plus que le parquet dans ses réquisitions. Après de longues minutes de délibération, le prévenu a été reconnu coupable pour les faits qui lui sont reprochés. Il écope donc de huit mois de prison ferme. Il devra également verser 300 euros de dommages et intérêts aux policiers et 200 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

La Gazette de la Défense

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-ladefense.fr
La Gazette de la Défense 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

de la Défense

BASKET

La marche de l'ASVEL était trop haute pour Nanterre

Alors qu'ils marchent sur l'eau en ce mois de janvier, comment les Nanterriens allaient gérer ce grand rendez-vous du championnat face à l'ASVEL ?

Un mois à 100% de victoires, ce que l'on pouvait souhaiter pour le club de Nanterre 92. Mais avant cela, il fallait s'imposer à domicile face à l'ASVEL, qui occupait la 4e place du classement du Betclic Elite avant cette rencontre. Le match commence par un rythme très intense. Les joueurs de Lyon-Villeurbanne remportent la bataille du premier quart-temps avec neuf points d'avance (16-25). L'ambiance des tribunes ne fait que monter dans le deuxième tiers-temps, ce qui pousse les Nanterriens à revenir au niveau de l'ASVEL, avant de subir un petit relâchement coupable, qui va permettre à la formation lyonnaise de prendre le large et de retourner aux vestiaires avec une avance de treize points (33-46).

Dans le troisième quart-temps, les locaux ont du mal à rattraper leur retard, alors que leurs adversaires connaissent eux aussi un moment de moins bien. Ces avant-dernières dix minutes de jeu se terminent sur un score de 51-60, toujours à l'avantage de Lyon-Villeurbanne. Les deux équipes marquent le pas dans le dernier quart-temps et sont bien plus approximatives, sans pour autant abdiquer. Les locaux ne parviendront pas à rattraper leur retard et s'inclinent sur le score de 80 à 74 face à une grosse écurie de la Betclic Elite, qui joue aussi en Euroligue. Nanterre n'a vraiment pas à rougir de cette défaite, qui n'est d'ailleurs pas le principal souci du coach Pascal Donnadieu, comme il l'explique dans ses propos d'après-match : *« On a joué cinq matchs on en a perdu un, cela ne remet pas tout en question, il faut se focaliser sur le positif et continuer de travailler. Ce qui me préoccupe c'est la blessure de Lucas. De par son intelligence et son spacing, il permet à l'équipe de mieux jouer. On compte recruter un joueur, c'est déjà très compliqué surtout en ce moment il n'y a pas beaucoup d'opportunités. »*

Lucas Dussoulier s'est en effet blessé il y a quelques jours, et sera absent plusieurs semaines. S'ajoute aussi le départ de Patricio Garino, l'Argentin, ayant rompu son contrat d'un commun accord avec le club, pour prendre le temps de bien se remettre de sa blessure à la cuisse contractée en novembre. Des problèmes qui viennent assombrir un beau début d'année.

HELENE BRASSEUR

Au volant de son scooter, un jeune de 19 ans a blessé un policier, à Bois-Colombes.

HOCKEY-SUR-GLACE

Angers réussit aux Coqs

Après deux week-ends de matchs reportés, les Coqs de Courbevoie retrouvaient la glace samedi 29 janvier, à l'occasion d'un déplacement à Angers.

HELENE BRASSEUR

Alexandre Hamdan a été l'un des artisans de la victoire des Coqs face à Angers, en inscrivant deux trois buts courbevoisiens.

Après une période un peu troublée pour les Coqs, l'heure était enfin venue de retrouver les sensations de la glace ce samedi 29 janvier, en se déplaçant à l'Angers IceParc. Angers avait laissé un bon souvenir aux Coqs de Courbevoie puisqu'au match aller (joué le 8 décembre), ils l'avaient emporté à domicile. Cette victoire, les Coqs ont du bien s'en rappeler puisqu'ils se sont imposés sur le score de 3 à 0 face aux Ducs d'Angers.

Les Coqs y sont allés sur un rythme très régulier, puisqu'ils ont marqué un but par tiers-temps. Les deux premiers ont été inscrits par Alexandre Hamdan et le troisième par Christophe Bourges.

Les Coqs sont toujours derniers de leur poule, mais cette victoire a de quoi leur redonner le sourire. Et, si possible leur donner de bonnes idées pour les matchs à venir ? Car après cette rencontre, il reste encore trois journées de championnat, mais également trois matchs reportés à jouer (dont deux n'ont pas encore de dates et vont probablement devoir se jouer en semaine).

RUGBY

Le Racing 92 s'offre le champion !

Après une parenthèse européenne, le Racing 92 retrouvait le Top 14 avec un choc face au Stade Toulousain, une bête blessée en manque de réussite.

Finie la coupe d'Europe, pour le moment du moins ! Place au Top 14 et aux doublons. Cette reprise du championnat commence par un gros morceau : le Stade Toulousain. Gros morceau oui, mais bête blessée surtout, en manque de rythme. Le Racing a un coup à jouer sur ce match. A lui d'en profiter.

Dans le premier quart d'heure de jeu, le Racing prend l'avantage avec deux pénalités passées par le pied d'Antoine Gibert : le Racing mène 6 à 0. Mais le premier essai arrive côté toulousain. Il est marqué par Mallia, à la 24e minute, après une belle remontée des Rouge et Noir : le Racing ne mène plus que d'un petit point (5-6).

Les Ciel et Blanc ne se laissent pas abattre et Finn Russell, avec un coup de pied astucieux, envoie le ballon en touche près de l'en-but toulousain. Les Toulousains réussissent à conserver et reviennent dans le camp du Racing. Une munition gâchée cependant, ce qui donne une mêlée pour les Ciel et Blanc, dans leur camp, à dix minutes de la fin de la mi-temps. Les Racingmen remettent la pression en revenant dans le camp toulousain. L'en-but toulousain se rapproche… Dans la confusion, Finn Russell aplatit le ballon mais juste avant la ligne d'en-but, comme le dit l' arbitrage vidéo : quel gâchis assez incroyable ! Après une situation où ça part un peu dans tous les sens, le Racing bénéficie d'une pénalité, qu'Antoine Gibert manque de peu : toujours 6-5 pour les visiteurs.

HELENE BRASSEUR

Après un terrible loupé, Donovan Taofifenua marque le seul essai du match pour le Racing 92.

Les Toulousains reviennent dans le camp des Franciliens. Mais sur un contre, les Ciel et Blanc ont une magnifique occasion d'essai, avec le ballon qui file vers l'en-but toulousain ! Donovan Taofifenua pousse le ballon au pied mais avec trop de force, et la balle sort du terrain ! Deuxième gâchis, et les équipes qui se quittent sur le tout petit score de 6 à 5 pour le Racing 92.

Les joueurs de Laurent Travers attaquent fort la deuxième mi-temps, avec un contest de Bernard Le Roux. Donovan Taofifenua prend sa revanche et marque un essai en coin : le Racing mène 11 à 5. Mais dommage car sur le renvoi, il se met à la faute, ce qui donne une touche intéressante à Toulouse. Les Franciliens doivent leur salut à leur alignement en touche, qui contre le lancer. Récupérant la possession du ballon, le Stade Toulousain passe cependant la seconde avec un deuxième essai signé Chocobares : Toulouse passe devant à la 50e minute (12-11).

La rencontre devient très imprécise. Le Racing est repassé devant (12-14) à la 54e minute, après une pénalité passée par Finn Russell qui récompense le bel effort en mêlée du Racing 92. Personne n'abdique, même si le rythme est plus haché. A 20 minutes de la fin du match, le Stade Toulousain a le ballon mais est dans son camp, et se heurte à une belle défense des Franciliens. Les Toulousains se trouvent vite sanctionnés, mais Finn Russell manque la pénalité. Pas mal de points manqués au pied, ce qui pourrait compter à la fin…

De la 60e à la 70e minute, globalement, le Racing 92 reste dans le camp des Toulousains, qui montrent qu'ils manquent de rythme. Cette installation du jeu dans le camp toulousain reste toujours d'actualité passée la 70e minute, et Finn Russell va pouvoir récompenser le Racing en passant une pénalité : c'est encore un échec !

Le Stade fait de plus en plus les choses dans le désordre, en déstabilisant par exemple le sauteur francilien dans une touche (toujours dans le camp toulousain). Cela donne une nouvelle pénalité, et Maxime Machenaud la passe : on en est maintenant à 20 à 12 pour le Racing. Victoire acquise pour les Ciel et Blanc, qui s'offrent donc le champion (15-20) ! Prochain rendez-vous : la réception d'un CA Brive en délicatesse.

OXYGÈNE factory

la parenthèse inspirante

Quel que soit votre projet d'événement,
Oxygène Factory vous propose des prestations sur-mesure.

Choisir Oxygène Factory pour votre événement :

C'est opter pour une parenthèse inspirante, en pleine nature. Le site offre aux organisateurs et aux participants un cadre modulable et apaisant, propice à l'écoute et à la créativité.

C'est vous assurer une prestation de qualité à un coût raisonnable. L'équipe et ses partenaires vous accompagnent pour construire avec vous un projet clé en main.

Interrogez-nous : nous serons ravis de répondre à vos questions.
Visiter Oxygène Factory, c'est l'adopter, alors n'hésitez pas à venir nous voir.

AU COEUR DE LA FORÊT

UN LIEU D'EXCEPTION POUR VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE

UNE RESTAURATION QUI S'ENGAGE SUR LE GOÛT

UN HÉBERGEMENT INDIVIDUEL

ÉVÉNEMENTS

› Salons
› Congrès
› Conférences
› Showrooms

FORMATIONS & SÉMINAIRES

› Espaces de formation
› Séminaires
› Teambuilding & Brainstorming

RÉUNIONS & COLLOQUES

› Conseils d'administration
› Commissions
› Réunions de direction
› Codir & Comex

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

› Espaces cocktail
› Salons privatifs
› Chambres
› Espaces détente

Retrouvez-nous sur **oxygenefactory.com**

01 39 29 43 00
17 rue Albert Thomas
78130 Les Mureaux

Anne-Sophie Zola
Ingénieur Commercial
06 99 26 72 29
aszola@yvelines.fr

20 min de La Défense

HAUTS-DE-SEINE

Le programme du Festival Chorus dévoilé !

La 34e édition du Festival Chorus, l'un des plus grands rendez-vous de la saison culturelle des Hauts-de-Seine, se tiendra du 6 au 10 avril 2022 à la Seine Musicale.

Au printemps 2022, Boulogne-Billancourt vibrera au rythme des différents artistes qui sont chacun des symboles de la scène musicale actuelle. Le Festival Chorus s'est imposé comme un rendez-vous incontournable de la saison musicale du département, qui permet aussi bien d'apprécier les concerts d'artistes reconnus, mais aussi de découvrir de nouveaux talents émergents. Et cette année encore, il s'installe pendant plusieurs jours dans le cadre magnifique de la Seine Musicale.

La programmation complète de cette 34e édition a été dévoilée le 26 janvier dernier, et les spectateurs pourront ainsi voir plus de quarante artistes sur les différentes scènes du festival, entre le 8 et le 10 avril. Figurent entre autres, parmi les têtes d'affiches, IAM, Roméo Elvis, Disiz la Peste, Camélia Jordana ou encore Yseult. Mais seront également au programme : Paul Kalkbrenner, Zola, Oracle Sisters, David Walters, Sam Wise, Kalika, Structures, Sabrina Bellaouel, French 79, Temenik Electric…en bien d'autres encore !

HELENE BRASSEUR

Les deux premières journées du festival auront une programmation spéciale.

Les deux premières journées du festival auront quant à elle une programmation spéciale : le 6 avril sera consacré aux enfants, tandis que le 7 avril sera exclusivement dédié au Prix Chorus, lancé en 2010, où le jury présentera sa sélection d'artistes émergents (solos ou groupes français ou étrangers qui résident en France) choisis parmi de nombreuses candidatures. Ces candidats sélectionnés passeront ensuite un entretien, qui aboutira au choix d'un lauréat. Ce dernier recevra 10 000 euros pour l'aider à développer sa carrière.

La billetterie est d'ores et déjà ouverte, et propose pour le moment des pass pour les trois jours de concerts à 60 euros, ainsi que des places pour le spectacle d'Aldebert qui viendra en représentation pour le Chorus des Enfants. Vous pouvez retrouver la programmation complète de ce grand rendez-vous sur le site officiel chorus.hauts-de-seine.fr.

LA DÉFENSE

Ambiance techno à l'Arena avec Visiv

La première édition de ce projet son et lumières s'installera dans la salle de concert du quartier de La Défense le 19 mars 2022, pour un grand show techno.

HELENE BRASSEUR

La plus grande salle indoor d'Europe a été choisie afin que les spectateurs puissent bénéficier d'une soirée assez folle.,

La Paris La Défense Arena remplit un peu plus une année 2022 déjà bien fournie, en accueillant le 19 mars 2022, dès 20 h, un show plein de promesses dédié à l'univers électro, le projet Visiv, pour une première édition intitulée « *The Future is Now* ».

La plus grande salle indoor d'Europe a été choisie afin que les spectateurs puissent bénéficier d'une soirée qui s'annonce assez folle, entre concerts techno et show visuel diffusé sur l'écran géant de la salle. Le public se sentira plongé dans un univers parallèle et surtout virtuel grâce au métavers Visiv et au spectacle de lumières diffusé sur les écrans, tandis que des artistes prestigieux seront invités pour faire le show, en étant représentés par leurs avatars.

En parlant des artistes, voici la liste des invités : Robin et Koboyo, Bel Klock et Marcel Dettlman, Axel Picodot, et bien d'autres encore. Les places sont d'ores et déjà réservables sur le site de la Paris La Défense Arena.

COURBEVOIE

Sortir des clichés de l'opéra

L'Espace Carpeaux accueille Théophile Alexandre et le Quatuor Zaïde pour la présentation de leur projet audacieux lié à l'opéra : *No(s) Dames*.

Trois ans après son premier spectacle ADN Baroque, le contre-ténor Théophile Alexandre présente un tout nouveau concept, construit en collaboration avec l'ensemble féminin du Quatuor Zaïde, et qui veut bouleverser les clichés de la musique lyrique et de l'opéra. Avec *No(s) Dames*, c'est une toute nouvelle façon de voir et d'entendre les plus grands airs d'opéra qui s'offrent à nous, et notamment une toute nouvelle vision de la tragédie lyrique.

Carmen, la Norma, la Traviata, la Reine de la Nuit…nombreux sont les très grands rôles féminins lyriques qui ont été créés par des compositeurs aussi illustres que Mozart, Verdi, Bellini, Bizet et tant d'autres encore. Tant de grands compositeurs masculins qui ont fait de personnages féminins des tragédiennes hors-pair. Quelle beauté, mais aussi, quel(s) cliché(s)…

JULIEN BENHAMOU

Théophile Alexandre et le Quatuor Zaïde renversent les codes un peu trop clichés de la musique lyrique avec une ingénieuse inversion des rôles

Ici, dans ce spectacle monté au cœur d'une société qui tente de s'affranchir de clichés qui collent encore bien à nos mentalités, tous les rôles s'inversent : la conception du spectacle appartient aux femmes du Quatuor Zaïde, et c'est un homme, Théophile Alexandre, qui interprète la tragédie. Cette revisite à cinq des chef-d' œuvres lyriques veut bousculer les codes, déranger les traditions, ouvrir un nouveau regard sur ce courant parfois quelque peu poussiéreux de l'opéra, en revisitant ainsi près de vingt-trois grands airs de plus d'une dizaine de compositeurs différents.

Avec ce spectacle mis en scène par Pierre-Emmanuel Rousseau et coproduit par l'Opéra de Limoges et Le Volcan du Havre, le drame des opéras n'appartient plus aux femmes. Et c'est tant mieux. À voir le 8 févier, à 20 h 45, à l'Espace Carpeaux. Les places sont à réserver en ligne via sortiracourbevoie.fr.

SAINT-CLOUD

Derniers jours de l'exposition Eduardo Pisano

Le Musée des Avelines accueille jusqu'au 13 février certaines œuvres du peintre expressionniste espagnol.

Eduardo Pisano naît en 1912, près de Torrelavega dans une région très agricole qu'il quitte en 1930 pour rejoindre Madrid et se cultiver dans les musées et les lieux artistiques.

Il aura connu les heures sombres de la guerre civile en Espagne, et de la Seconde Guerre mondiale. En 1939, il fui le régime franquiste et l'Espagne pour rejoindre la France

Fuir l'Espagne

En 1946, la Guerre est finie et Eduardo Pisano quitte Bordeaux pour rejoindre Paris. Il fera partie de tous ces artistes espagnols qui ont gagné la capitale et ont fait du quartier de Montparnasse une place forte des Arts. Soutenu par « *l'industriel et collectionneur clodoaldien André Licoys* », indique le site internet de la Mairie de Saint-Cloud, il arrive à vivre et à continuer à créer pendant de nombreuses années. Il est ainsi devenu une des figures de l'École de Paris

Dans ses œuvres expressionnistes, Eduardo Pisano s'inspire néanmoins beaucoup de son pays d'origine, de la campagne où il a grandi, et est l'un des meilleurs représentants du mouvement de l'expressionnisme baroque.

Une première exposition en 1974

La ville de Saint-Cloud, où Pisano avait été invité en 1974, organise l'exposition désormais une nouvelle exposition : « *Eduardo Pisano (1912-1986) La nostalgia* », où elle présente le travail de l'artiste à travers 90 de ses œuvres.

Le musée est ouvert du mercredi au samedi de 12 à 18 h et le dimanche de 14 h à 18 h. Il est situé au 60, rue Gounod.

Chaque semaine, la Gazette de la Défense vous propose une confrontation entre une photographie d'archives et une vue actuelle du quartier d'affaires, pour mieux cerner la transformation radicale qu'a connue la Défense depuis ses débuts, à l'orée des années 1960.

Foyer Maurice Ravel

Conçu en 1978 pour héberger des étudiants en musique venus du monde entier, le foyer Maurice-Ravel, situé à la lisière du parc André-Malraux, est une nouvelle preuve de l'empreinte qu'a laissé son architecte, Jacques Kalisz, sur la ville de Nanterre.

Un empilement de cubes

Après l'école d'architecture, il a imaginé cet empilement de 100 cubes, répartis sur trois à cinq niveaux autour de placettes. Chaque volume abrite un duplex étudié pour l'exercice musical, desservi par des circulations. Un auditorium, une bibliothèque et une salle de répétition viennent s'y ajouter.

Aujourd'hui, le foyer se trouve dans un état d'abandon et d'insalubrité inquiétant, dû à un manque d'entretien : problèmes d'humidité, de panne de chauffage et de béton éclaté se succèdent depuis des années.

Le propriétaire des lieux, Osica, a établi un dossier d'intention de démolir, tandis que la Drac Île-de-France a proposé, en vain, de le classer au titre des Monuments historiques, et de lui attribuer le label « *Architecture contemporaine remarquable* ». À ce jour, son avenir reste incertain.

CD 92 / ARCHIVES DEPARTEMENTALES

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

sudoku

niveau moyen

				4				
8	4						7	1
					8			
3		9	6					
4						3		
6				7		4		9
	3			9			2	8
	6			8		7	3	

niveau difficile

		1		4		8		
			9				4	
	7	3			5			9
			7		1	4		6
	4	7		8		9		
6			4			7		1
	1		6	5				
		4		7			9	
	8		2	9		1	7	

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette de la Défense n° 115 du 2 février 2022 :

2	3	1	4	7	8	5	6	9
9	6	5	3	2	1	7	4	8
7	4	8	6	9	5	1	2	3
8	2	6	1	4	7	9	3	5
3	7	9	2	5	6	4	8	1
5	1	4	8	3	9	2	7	6
1	8	7	5	6	2	3	9	4
6	9	3	7	1	4	8	5	2
4	5	2	9	8	3	6	1	7

6	8	1	4	2	3	9	5	7
5	4	7	1	9	6	3	8	2
3	2	9	8	5	7	1	6	4
2	1	5	6	4	9	7	3	8
9	3	8	2	7	5	4	1	6
7	6	4	3	1	8	2	9	5
8	7	2	9	6	1	5	4	3
4	9	3	5	8	2	6	7	1
1	5	6	7	3	4	8	2	9

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-ladefense.fr

Distribution :
distrib@lagazette-ladefense.fr

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-ladefense.fr

Actualités:
Maxime Moerland
maxime.moerland@lagazette-ladefense.fr

Actualités, faits divers :
Thomas Faidherbe
thomas.faidherbe@lagazette-ladefense.fr

Sport et culture :
La rédaction

Edité par GAZDEF,
société par actions simplifiée.
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Conception graphique :
Alix Daguet

Imprimeur :
Paris Offset Print
30, rue Raspail
93120 La Courneuve

Tirage : 20000 exemplaires
ISSN : 2678-7725
Dépot légal : Février 2022

La Gazette de la Défense

HEBDOMADAIRE GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

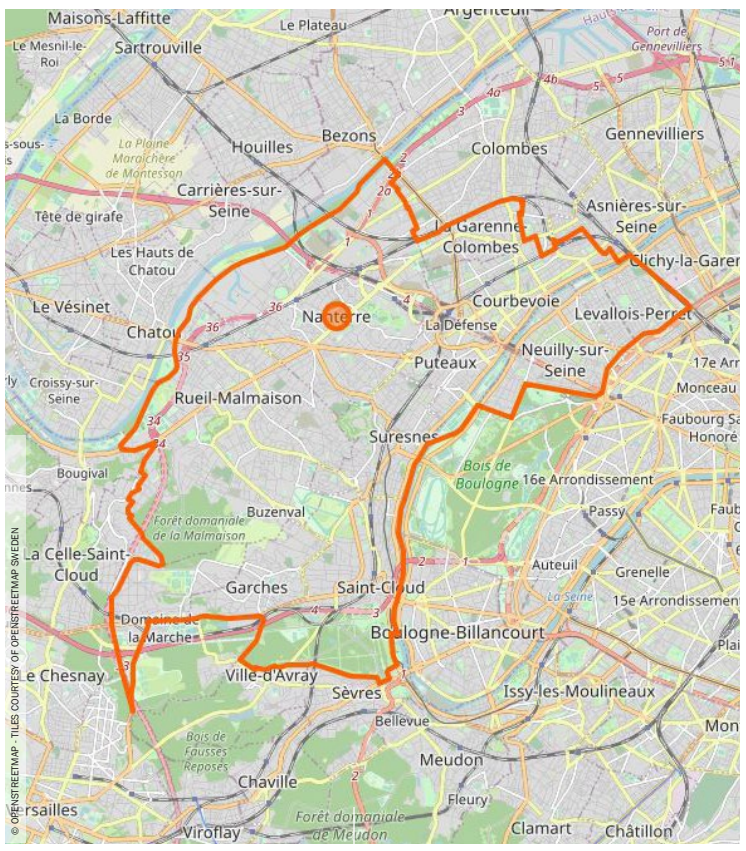

Site web lagazette-ladefense.fr
Linkedin La Gazette de la Défense
Facebook La Gazette de la Défense
Twitter @GazetteDéfense

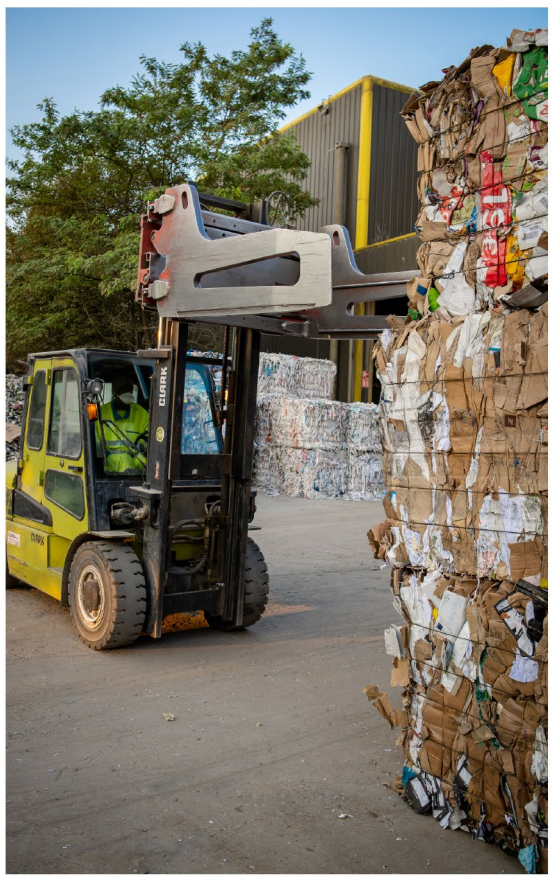

#Engagés pour l'avenir de nos territoires

collecte

propreté

valorisation

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires